



Madame la Rectrice,

Madame la Cheffe du service académique de l'information et de l'orientation.

Les PsyEN, les DCIO, les personnels administratifs des CIO ont été abasourdis par le courrier de la DRAIO reçu par mail le 5 mai.

En effet, alors que la DRAIO ne souhaite pas, depuis son arrivée, organiser de réunions académiques de DCIO, ni de journées académiques des services d'orientation de l'EN, qu'elle n'a pas rédigé d'instructions académiques concernant les priorités de travail dans les CIO, elle dirige les services par notes. Le vendredi 14 mars, alors que le président de la république avait annoncé la veille, la fermeture de tous les établissements scolaires et que le confinement de toute la population était prévu, nous recevons une note nous demandant de continuer notre travail, comme si de rien n'était, donc d'assurer les permanences au CIO et dans les établissements.

Depuis le début du confinement, les CIO se sont organisés pour être au plus près des élèves en les contactant, par tous les moyens, dont par téléphone ce qui veut dire leur téléphone personnel ; les PsyEN ont été sollicités et ont répondu à la demande de participer à la cellule d'écoute. Qu'en reste-t-il aujourd'hui :

- Les remerciements pour la cellule d'écoute vont aux ASS et aux psychologues du travail !
- Les remerciements pour les « actions d'aide aux choix » vont aux lycées, à l'ONISEP, à la DRANE et ...à l'agence régionale de l'orientation des métiers !! Quid des CIO, des PsyEN, des DCIO, des personnels administratifs, nous tous qui avons assuré la continuité de notre service public sommes ignorés.
- Dans un courrier à destination des CIO, la DRAIO n'évoque pas le travail des personnels pendant ces 8 semaines ! Nous n'étions pourtant ni en vacances, ni parti cueillir des fraises !
- Ainsi, pour tous ceux qui sont restés sur le bord du chemin, la DRAIO demande aux pompiers d'intervenir et faisant fi du protocole sanitaire national, qui comme

Madame la Rectrice l'a indiqué en CHSCT s'appliquera dans notre académie, elle impose la ré-ouverture des CIO dès le 11 mai alors que les consignes sanitaires ne pourront -pour le retour que nous avons- être appliquées faute de matériels adéquats fournis par notre employeur à cette date (vitres en plexiglass, masques, gel, gants) ; il pourrait être prudent que chaque CIO ait une réserve de masques pour les usagers qui n'en n'ont pas -les plus démunis- au risque d'aggraver les inégalités si l'accès au CIO leur était refusé.

- Que d'injonctions par rapport aux interventions au sein des classes de 3^{ème}, de 2^{nde} GT, de 2^{nde} professionnelle alors que nous n'avons jamais cessé de travailler et que la priorité sera peut-être de prendre la mesure de l'état psychologique des adolescents afin de proposer un accompagnement adapté avec les équipes pluriprofessionnelles. Voir le point de vue des PsyEN de la FSU concernant le retour à l'école : https://psyen.fsu.fr/spip.php?article356&fbclid=IwAR190YkoBnnEK19Jg3gaNOcQYmCr_c1COrTNELR9NrzL-u4vt8y_Yn3TNzlc
- Quand il devient si difficile de se projeter dans l'avenir pendant cette période, peut-être faudrait-il décaler certaines échéances pour permettre aux élèves et aux familles d'avoir une réflexion moins précipitée et plus sereine ?

La lecture de ce courrier est profondément choquante, à aucun moment un signe d'humanité envers les personnels ne transparait, au-delà des remerciements, la DRAIO ne s'inquiète pas de l'état de santé des personnes, ni des risques qu'ils peuvent avoir à revenir travailler ; elle oublie que les agents peuvent avoir des problématiques personnelles (jeunes enfants à garder, soucis de santé personnels ou dans leur entourage) qui ne leur permettent pas de reprendre le travail comme si de rien n'était et que l'impact sur le fonctionnement des CIO peut être important. Ce qui est préconisé dans les établissements pour protéger les agents et les élèves ne serait-il pas valable pour les CIO ?

Les personnels soucieux de leurs missions de service public auprès des élèves et des familles souhaitent pouvoir reprendre au CIO avec l'assurance que les conditions sanitaires protègent bien les personnels ainsi que les usagers.

Pour les sections syndicales académiques du SNES-FSU à Rouen et à Caen,

Marc Hennetier, co-secrétaire académique.